

Reçu le : 14-02-2025	Accepté le : 18-03-2025	Publié le : 30-06-2025
----------------------	-------------------------	------------------------

Attentat de Krim Belkacem contre le caïd Demoune à Draa el-Mizan en 1947 : Autopsie d'une action révolutionnaire

Krim Belkacem's attack on the caïd Demoune, Draa el-Mizan, 1947: Autopsy of a revolutionary action

AKKAHE Abdesslam 

Université Mouhamed Cherif Messadia, Souk Ahras
a.akkache@univ-soukahras.dz

KHAROUBI Fatiha 

Université de Constantine 2, Abdelhamid Mehri
Fatiha.kharroubi@univ-constantine2.dz

Résumé

Le 25 décembre 1947, la Commune mixte de Draa el-Mizane a été le théâtre d'une attaque ciblant le véhicule du caïd Dehmoune, qui était accompagné du garde-champêtre Mahmoudi. La voiture a été criblée de balles. Les assaillis ont subi de graves blessures. Mahmoudi est décédé quelques heures après l'attaque. L'accusé soupçonné d'avoir orchestré l'attaque était Krim Belkacem, leader local du PPA, qui avait réuni les représentants du douar et a constitué un groupe armé pour tendre une embuscade dans le but d'éliminer le caïd. Ce contexte soulève des interrogations de savoir comment Krim Belkacem a parvenu à mobiliser les habitants du douar pour mettre en œuvre sa sentence ?

Les documents produits par l'administration coloniale, sa police et sa presse se sont focalisées sur l'attentat, présentant les maquisards comme de simples criminels, qualifiant leur action de terrorisme et de banditisme, tout en ignorant les représailles menées par les forces de l'ordre et leurs auxiliaires, qui ont conduit à l'arrestation de nombreux individus, dont plusieurs ont été condamnés à de lourdes peines, y compris la peine de mort.

Suite à l'attaque, la région de Dra El-Mizan toute entière a été soumise à une répression brutale, visant à contraindre par la force la population à collaborer avec les forces de sécurité, afin d'aider à appréhender les instigateurs. De nombreuses arrestations et condamnations ont eu lieu. Tandis que Krim Belkacem et certains de ses compagnons aient réussi à échapper à l'arrestation, traqués, ils menaient ainsi, une vie d'hors-la-loi.

Notre étude se propose d'explorer l'engagement armé de Krim Belkacem avant la révolution, et les répercussions de son action sur la population. Elle est divisée en trois grandes parties ; d'abord, nous décrivons les détails de l'attentat, ensuite, nous en étudions les motivations qui l'ont animé, avec l'analyse des raisons présentées par les sources colonialistes, et enfin, nous examinons les conséquences de la répression sur les habitants de la région de Dra El Mizan.

À l'issue de notre étude, nous avons conclu que pour des motifs nationalistes, liés aux agissements du caïd Dehmoun, Krim Belkacem avait initié et organisé l'attaque du caïd, en mobilisant la population, et choisissant les participants. Les documents administratifs et policiers, ainsi que la presse coloniale en Algérie, ont présenté les événements d'une manière déformée. Bien que l'attaque ait été motivée par des raisons proprement politiques, liées au refus des nationalistes PPA d'accepter les abus du caïd et de son garde-champêtre envers une population diminuée. Les sources coloniales l'ont interprétée comme un conflit d'ordre social, lié à des rivalités traditionnelles, animées par la concurrence des soff. Alors, si ces facteurs qui par le passé était déterminants, leur importance a été diminuée par le développement du mouvement nationaliste face au régime coloniale et aux agents qui le représentent dans les villages Kabyles. En action de représailles, les forces de sécurité colonialistes ont créé une milice, et sur la base d'indications obtenues auprès de leurs mouchards, ont mené une répression féroce, contre la population qui abritait et aidait les « hors la loi ».

Mots clefs: Krim Belkacem, PPA, Kabylie, attentat de Dra El Mizan.

Abstract

On December 25, 1947, the mixed commune of Draa El-Mizane was the site of an attack targeting the vehicle of Caïd Dehmoune, who was accompanied by the rural guard Mahmoudi. The car was riddled with bullets, and both men were seriously wounded. Mahmoudi died a few hours after the attack. The individual suspected of orchestrating the assault was Krim Belkacem, a local leader of the PPA, who had convened representatives of the douar and formed an armed group to ambush and eliminate the caïd. This episode raises critical questions: how did Krim Belkacem manage to mobilize the inhabitants of the douar to carry out such a sentence?

Documents produced by the colonial administration, its police, and the colonial press focused exclusively on the attack, portraying the guerrillas as mere criminals and labeling their actions as terrorism and banditry. They ignored the brutal reprisals carried out by law enforcement and their auxiliaries, which led to the arrest of numerous individuals, many of whom were sentenced to severe punishments, including the death penalty.

Following the attack, the entire region of Draa El-Mizan was subjected to harsh repression, aimed at coercing the population into cooperating with the security forces in identifying and capturing the perpetrators. Numerous arrests and convictions ensued. Although Krim Belkacem and some of his companions managed to evade arrest, they were relentlessly pursued and forced to live as fugitives.

This study examines Krim Belkacem's armed engagement prior to the revolution and the impact of his actions on the local population. It is divided into three main parts: first, a detailed account of the attack; second, an analysis of its motivations, including an examination of explanations offered by colonial sources; and third, an exploration of the consequences of the repression for the inhabitants of the Draa El-Mizan region.

Our findings suggest that for nationalist reasons—specifically in response to the abuses committed by Caïd Dehmoune—Krim Belkacem initiated and organized the attack, mobilizing the local population and selecting the participants. Administrative and police records, along with the colonial press in Algeria, distorted the events. Although the attack was politically motivated—driven by the PPA nationalists' refusal to tolerate the caïd's and his rural guard's mistreatment of an already oppressed population—colonial sources depicted it as a social conflict rooted in traditional rivalries and soft competition. While such rivalries may have played a role in the past, their significance had diminished with the rise of the nationalist movement opposing colonial rule and its local representatives in Kabyle villages. In retaliation, colonial security forces formed a militia and, relying on informants, launched a ferocious crackdown on the population that had sheltered and supported the so-called "outlaws."

Key words: Krim Belkacem, PPA, Kabylia, Dra El Mizan attack

E-mail de correspondance: a.akkache@univ-soukahras.dz

Introduction :

Entre 1945 et 1949, différentes régions de la Kabylie ont été le théâtre d'une série d'attentats meurtriers. La majorité de ces attaques ont visé des représentants de l'autorité coloniale. Dans plusieurs cas, les dirigeants locaux du PPA clandestin apportaient souvent leur soutien aux maquisards. Parmi ces derniers se trouvent des déserteurs condamnés par contumace, et traqués par les services de l'ordre. Ils pouvaient être exploités par les nationalistes du PPA pour éliminer des individus, jugés trop proches de l'administration.

Toutefois, d'autres maquisards se distinguent en tant que leaders locaux du PPA, parmi lesquels certains sont particulièrement connus tels que : Krim Belkacem qui s'est engagé dans la clandestinité depuis 1947 et qui était activement recherché par les autorités. Durant cette période, il avait exécuté de nombreuses attaques contre les agents de l'autorité. Parmi les attentats les plus notoires, on peut citer celle ciblant le caïd Dehmoune. Souvent, on désigne ce meurtre sous le nom de l'affaire de Dra El-Mizane, survenue le 25 décembre 1947, qui concerne l'attaque contre les personnes de Dehmoun Sliman ben Amar, caïd du douar de Ouled Yahya Moussa, commune mixte de Draa el-Mizane et son garde-champêtre Mohmudi Omar ben Mohamed.

Notre recherche se penche sur cet événement historique de grande portée politique. Malgré le fait que ce genre de thématiques de recherche demeure encore peu abordé par les historiens, on constate un nombre limité d'études consacrées à la figure de Krim Belkacem. Par exemple, les livres d'Amar Hamdani et de Khelfa Mammeri, présentent davantage un récit biographique qu'une analyse historique. Yves Courrière, dans le premier tome de son ouvrage sur la guerre d'Algérie, a abordé le sujet des tensions entre Krim et le caïd Dehmoun avant l'attentat du 25 décembre 1947.

Après l'embuscade du 25 décembre 1947, Krim Belkacem a franchi une étape importante dans sa vie, il a embrassé sans retour une vie d'un « hors la loi ». Sept ans avant le déclenchement de la révolution algérienne, il a mis sur pieds le premier maquis de Kabylie. La question centrale que nous nous posons : Quels étaient les conditions qui ont entouré cette attaque et quel impact cela a-t-il eu sur la région de Draa el-Mizane ? D'autres interrogations découlent de cette problématique ; comment Krim Belkacem a-t-il orchestré l'embuscade ? Comment a-t-il réussi à recruter le groupe qui a exécuté l'attaque ? Comment les autorités coloniales ont-elles réagi face à l'assaut ? Enfin, quel a été le sort réservé aux participants à l'attaque ?

Dans la rédaction de cet article, nous avons adopté une approche descriptive, pour ce qui concerne le récit des événements, et une perspective analytique et comparative pour décortiquer les motivations dissimulées derrière l'attaque, telles qu'elles sont étalées par les sources colonialistes.

Quant aux sources, notre étude s'appuie sur des documents d'archives provenant de l'administration coloniale en Algérie et de ses différents organismes de sécurité. Ces documents sont conservés aux ANOM d'Aix en Provence. Il s'agit du Fonds du gouvernement général de l'Algérie (GGA), pour les séries 8 CAB/103, 9 CAB/106 et 7G/1411, qui regroupe divers types de documents ; des synthèses d'informations, des correspondances du gouvernement général. Le fonds du département d'Alger pour les séries : 915/218, 1K/1147, PRG, 4i/225, incluant des documents issus de la sous-préfecture de Tizi-Ouzou, des comptes rendus des enquêtes menées par les services de l'ordre. Outre les archives, notre article repose également sur des informations provenant de la presse coloniale, qui a produit plusieurs reportages sur notre sujet. Il convient de signaler que dans les documents coloniaux, le sujet a été abordé sous un angle sécuritaire, les faits sont présentés d'une manière déformée, les maquisards étaient présentés comme des malfaiteurs, des bandits et leurs actions de terrorisme. En revanche ces mêmes sources n'apportent aucune information sur les agissements et les abus des forces l'ordre. Pour combler cette lacune, nous nous appuyons sur des commentaires publiés par des journaux nationalistes, qui offrent une perspective distincte des événements.

1. L'exécution de l'attaque

Comme habituellement le caïd Dehmoune et le garde-champêtre Mahmoudi, du douar Ouled Yahya Moussa se rendaient chaque jeudi au marché hebdomadaire de Draa el-Mizane. Le 25 décembre à 9h.30, le caïd et le garde-champêtre à 2 km environ du douar, au lieudit «Lajib Nechikh» à «Azrou Mouh-ou-Saïd», dans les gorges d'Oued Ksari, et dans la voiture automobile du caïd, ils été attaqués par des mitraillettes et de fusils de guerre d'un groupe d'embusqués, installé sur chaque côté de la route. Les attaquants étaient armés de mitraillettes et de fusils de guerre, à l'arrivée de la voiture, au lieu de l'embuscade, elle était signalée d'un coup de sifflet lancé d'un promontoire voisin par Chercher Amar, lorsque le véhicule arriva, les embusqués ouvrirent le feu en direction de la voiture qui été transpercée de plusieurs balles¹. Le caïd se voyait contraint de stopper bien que blessé, quitta le véhicule sous des rafales de mitraillettes, prenaient la fuite, et réussit à s'échapper grâce au maquis qui borde la route, ou il se cachait et était bientôt rejoint par le garde-champêtre Mohamudi Omar, qui bien atteint par trois balles dans l'épaule et le dos, avait réussi à s'enfuir.²

¹. Echo d'Oran, 05 juin 1953

². ANOM(Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra l Mizane, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948. p. 3.

Un moment plus tard, ils rejoignaient Draa el-Mizane, et avisèrent les autorités. Le garde-champêtre a été transporté à l'hôpital Parnet d'Hossein-Dey, y subissait plusieurs transfusions de sang et une opération. Mais il y décéda le 26 décembre. Cependant avant sa mort, il avait pu désigner certaines de ses agresseurs : Krim Belkacem, Chadli Hocine et autres. Dehmoune de son côté a désigné certaines de ses agresseurs³

L'enquête de la gendarmerie a permis d'identifier la liste des meneurs qui sont : Krim Belkacem, Moussaoui Mouhamed, Oudni Aomar, Arab Amar et Chadli Hocine, Talah Mohamed, Cherchar Amar et Hamane Mohamed qui appartenaient tous au PPA, et sont du douar Ouled Yahya Moussa, plus deux autres de Bordj Meneil. Les recherches effectuées sur les lieux, ont permis de retrouver 39 douilles de cartouches de mitraillettes et de mousquetons. Le véhicule ciblé touché par 14 perforations de balles de différents cotés⁴

L'enterrement de Mohamudi a eu lieu le dimanche 28 décembre 1947, dans sa terre natale. Plusieurs personnalités ont participé aux funérailles, la dépouille mortelle, recouverte d'un burnous bleu, insigne de la fonction était placée devant le bureau du caïd du douar Ouled Yahya. Parmi les assistants ; Ferré, sous-préfet de Tizi-Ouzou, accompagné de l'administrateur (maire) de la commune mixte de Dra-el-Mizan, le colonel commandant la subdivision, le procureur de la république, le juge d'instruction, et le juge de paix, le maire de Boghni, le président du centre municipal de Tazrout, l'Agha et le caïd de la commune mixte de Dra-el-Mizan ?, le capitaine commandant d'armés et un détachement de la garnison, le capitaine commandant de la gendarmerie et une délégation de son personnel, les employés de la commune mixte de Dra-el-Mizan⁵.

Trois discours furent prononcés ; le premier par l'Agha Ioulalen, il rappelle le fidèle attachement à la France de la victime. Puis ce fut M Tournier administrateur de la commune mixte de Dra-el-Mizan qui évoqua la carrière de la victime, grand serviteur de la France. Enfin le Sous-préfet Ferré, qui s'est adressé dans son discours à la famille de la victime et au caïd Dehmoune. Il termina par la déclaration que l'administration était fermement décidée à accomplir tout son devoir pour rechercher et punir les coupables, car dit-il, les adversaires de Mohamoudi sont également les nôtres, il faut que sous les plis du drapeau de la France, règne la liberté et la justice.

Quelques jours après l'agression, le Caïd Dehmoune avait reçu un courrier lui parvenant de Dra-El-Mizan, une lettre de menace signée par des maquisards du PPA, elle a été posée le 2 janvier 1948⁶.

2. Les origines de l'attaque

Les motifs de l'agression dirigée par le groupe conduit par Krim Belkacem contre Dehmoune(tué par le FLN, fin 1956) sont compliqués. Bien que l'antagonisme entre nationalistes du PPA et l'administration coloniale ait été le principal facteur de l'agression.

2.1. Concurrences de soffs :

L'examen minutieux des documents d'archives concernant cette affaire relève que l'agression a été ancrée au début sur un fond familial, une sorte de compétition de «soff» kabyle. Elle s'est par la suite aggravée, en prenant une connotation politique, quand Krim Belkacem réussit à galvaniser ses partisans pour une action de représailles.

Les documents de l'administration réduisent le problème en une simple question de «soff»; qui peut être défini comme une sorte d'esprit de clan entre les grandes familles et les villages voisins. Souvent, il existe des tensions entre les villages de la Kabylie. Ces villages sont constamment dans une dynamique d'opposition, avec des attaques ou des menaces réciproques. Toutefois, ils parviennent souvent à trouver des compromis pour le partage des ressources communes (forêts,

³. La Dépêche Quotidienne, 15 novembre 1951, Quatre ans après leur crime, les assassins PPA du garde-champêtre Mohamedi condamnés par la cour d'assises de Tizi Ouzou.

⁴. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Département d'Alger, 4I/225, dossier: Enquêtes, Rapport du capitaine Rinsant commandant de la section de gendarmerie de Tizi Ouzou, 24 février 1948.

⁵. Journal d'Alger, 28-29 décembre 1947, le terrorisme dans la région de Dra-el-Mizan...

⁶.ANOM (Aix En Pce), Algérie, département d'Alger, 4i/225, dossier 3, Agression contre le Caïd Dahmoune et le garde-champêtre Mohammedi, C.M. Dra-el-Mizan, 25 Décembre 1947, Message Téléphone.

terrains de pâturage, ressources en eau, marchés). De même, en cas de situation difficile ou face à une menace extérieure.

L'administration exploitait fréquemment les antagonismes entre les villages, pour les affaiblir et les dominer. Pour gérer les affaires du village, elle désigne généralement un chef de fraction, un caïd ou un garde champêtre. Le clan du chef choisi devient donc «le parti de la France», tandis que le soff adverse représente alors le PPA. Pour les colonialistes, le cas de la famille Krim illustre ce jeu de familles. L'administration du douar Ouled Yahya Moussa, était entre les mains de Krim L'Hadj (ancien combattant), il était en sa qualité de caïd le seul intermédiaire entre l'administration et la population du douar (Courrière, 1990 :45)

Dans des circonstances particulière, en rapport avec le conflit de la seconde guerre mondiale, le commandement du village a été transférée à un autre membre de la famille : Dehmoun, qui en parlant de la population de son douar, il avait l'habitude de dire sur eux : « le troupeau de mouton dont je fais ce que je veux ». Après la seconde guerre mondiale, de nouvelles tâches sont alors attribuées au caïd, c'est à lui que l'on indique la tendance que doit prendre telle ou telle élection, ainsi que d'espionner sa population. En contrepartie, l'administration laisse toute liberté au caïd "de tirer profit de ses affaires". En outre, le caïd avait ses protégés qui ne bénéficiaient que de quelques privilèges. La plus part de ses fonctionnaires avec la complicité de l'administration locale deviennent des petits seigneurs qui exploitent littéralement la masse des fellahs (Courrière, 1990, 45.). Le jeune Krim Belkacem, fraîchement démobilisé aurait selon Journal d'Alger vengé le déshonneur qu'a subi sa fraction⁷.

Cette explication rudimentaire de l'administration et des médias coloniaux n'échappe pas à la critique, car la rivalité entre Dehmoune et Krim ne se résume pas à une simple compétition individuelle ou familiale. En vérité, elle dissimule une rivalité entre le nationalisme en plein ascension et l'administration coloniale qui perd le terrain, et dont le contrôle de la population lui échappe. En résumé, le face à face, était entre Krim le chef du PPA, et Dehmoune le représentant de l'autorité. En plus, le père Krim L'hadj, présidait la Djemaa du douar. Pendant que le fils Belkacem occupait le poste de secrétaire à la commune de Dra El'Mizan, jusqu'à sa démission, motivée par des raisons purement nationalistes. Même après la démission de Krim, le sous-préfet de Tizi-Ouzou, a tenté de le convaincre de renoncer à son activité nationaliste, en lui disant lors d'une rencontre : «Réfléchissez, venez frapper à la porte de la sous-préfecture, elle vous sera toujours ouverte, vous pourriez même trouver un emploi». (Courrière, 1990 :45)

Il est donc, inapproprié de parler de compétition entre les favoris de l'administration et les non-favoris. Ainsi, bien que l'on puisse observer des rivalités entre les familles influentes, qui relèvent du fait social, le facteur clé du conflit reste politique. Il s'agit de la confrontation entre ceux qui appuient l'administration et ceux qui s'y opposent.

2.2. Les agissements du caïd et de son garde-champêtre :

L'opposition entre Krim, et le caïd Dehmoune, a débuté en 1946 lors des élections parlementaires. Le PPA avait présenté une liste sous l'étiquette du MTLD. Le caïd avait alors fait réuni sa population, et la dirigée vers le bureau de vote, mais c'est la surprise, la population obéit à Krim Belkacem, qui a donné l'ordre de boycotter les élections truquées (Courrière, 1990 :46).

Au fil du temps, les tensions entre Krim et Dehmoune s'intensifiaient, la raison en étant les agissements du caïd, qui abusait de la population pour ses propres intérêts. D'après une lettre adressée par les notables du village publiée par Alger Républicain au lendemain de l'agression :

« Le caïd du village et son garde-champêtre se seraient livrés à plusieurs brimades et excès du pouvoir pour des fins personnelles. D'abord le frère du caïd Dahmoune exploitait un commerce sur la route entre Dra el-Mizan et Tizi-Ouzou, à proximité du lieu où son frère est

⁷. Journal d'Alger, grand reportage, le maquis Kabyle, Jean Brune,V, mais il y a aussi des bandits d'honneur, 16 novembre 1948. p. 1.

protecteur, au même temps il était dépositaire et distributeur des tissus, ainsi que du blé que lui confie la SIP (Services Indigènes de Prévoyance). C'est ainsi qu'avec l'aide du garde-champêtre qui s'octroie le rôle de mesurer les tissus et de peser le blé revenant à chaque famille, il trouve toujours le moyen de réduire la part de chacun.

Souvent le caïd obligeait chaque habitant venant prendre le ravitaillement, à accomplir au préalable les corvées de porter des pierres destinées à la construction de sa maison, et qu'il faut aller chercher dans une carrière distante de 500 mètres. Le caïd n'hésitait pas à exercer des violences pour punir ceux qui refusent de se plier à ces pratiques. Selon la lettre, les autorités étaient au courant des exactions du caïd et restaient muettes. Mais les brimades se font de plus en plus sévères à l'encontre des populations, c'est ainsi que les élections des Djemaa n'ont pas eu lieu dans le douar»⁸

2.3. Action de Krim Belkacem

Outre les agissements du caïd Dehmoune et de son garde-champêtre Mahmoudi, divers éléments s'ajoutent à l'agression du 25 décembre 1947. La population du douar d'Oulad Yahia Moussa était structurée au sien du PPA, un état de fait qui déplaisait à l'administration coloniale. Selon un rapport rédigé par le chef de la PRG de Tizi-Ouzou suite à la visite de Messali en Kabylie en mars 1947 et son passage par la région de Dra-El-Mizan. Les douars Ouled Yahya Moussa et M'Kira sont devenus des foyers de propagande nationaliste, et tentent d'en imposer, aux douars voisins.

Depuis sa démobilisation en 1945, Krim Belkacem s'est distingué par son affiliation à l'ex-PPA. Ce qui lui a valu la perte de son poste de secrétaire de la commune mixte de Dra el-Mizan, puis il participa aux menées nationalistes qui ont agité la Kabylie au mois de mars 1947⁹.

À la suite des propos antifrançais violents tenus par Krim et des menaces formulées contre un francophile, une enquête était ouverte. Celle-ci a révélé que les frères Krim se livraient à une propagande nationaliste violente, et qu'une Djemaa clandestine dans leur douar, s'érige en tribunal. Cette Djemaa PPA, faisant fonction de tribunal, essaie d'échapper à l'administration française. Cette justice de «remplacement» rend des jugements sur tous les litiges, inflige des amendes. Selon un rapport de la PRG de Tizi Ouzou, le jour du 28 mars, dans une prière de pluie, Krim avait fait une réunion à caractère politique qui a regroupé une centaine d'individus, au cours de laquelle des propos antifrançais ont été prononcés¹⁰.

Seize mandats de dépôts ont été émis à l'encontre des militants nationalistes, dont Krim Belkacem et Krim Mouhamed. Une semaine après, 17 gendarmes arrivèrent au douar avec l'ordre d'arrêter quinze hommes, quatorze ont été arrêtés, Krim échappa, et organisa un mouvement de protestation de la population, qui a envahi la commune de Dera El-Mizan, demandant la libération des détenus. Le père de Krim Belkacem président de la Djemaa avait mené les négociations, qui aboutaient à la libération des détenus, contre le retour des protestataires à leurs demeures (Courrière, 1990 :46-47).

Ce fait, on le trouve dans un compte rendu du voyage du préfet d'Alger dans les régions de Kabylie touchées par les troubles nationalistes de 1947 :

« Tournier, l'administrateur de Dra El-Mizan m'a dit être sur le point de démissionner. Il y a quelque temps, il a fait arrêter 16 meneurs, coupables de complot, de réunions clandestines et

⁸. Alger Républicain, 26 février 1948, la répression à Dra el-Mizan.

⁹. ANOM(Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Gl Algérie, 7G/1411, Mehamdi, Krim, Ouamrane, service général des renseignements généraux, notice de renseignements.

¹⁰ ANOM (Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Gl Algérie, 8 CAB/103, Rapport du commissaire de la PRG, d'Alger, Tizi Ouzou, 30 mars 1947.

de propos susceptibles de nuire à la sécurité de l'état. Une semaine après, les coupables étaient relâchés, ils sont venus à la tête de 1000 kabyles »¹¹

Cette agitation constitue une évolution inédite dans la lutte nationale, elle prouve aussi la capacité de Krim pour mobiliser et diriger les masses. Les autorités ont réalisé que c'était Krim qui avait orchestré l'excitation de la population et la justice l'a convoquer pour atteinte à la souveraineté de l'état. À cette époque, Krim tenait déjà le maquis, et réoriente son action vers l'emploi de la violence, en formant un groupe armé. Le 8 aout, sont groupe encercle la maison de Krim Ouramdane, qui était proche du caïd. Les autorités coloniales ont employé tous les moyens pour arrêter Krim et son groupe (Courrière, 1990 :47). Ainsi, des actions répressives ont été mises en œuvre à l'encontre de l'ensemble de la famille de Krim et de son village.

3. Aggravation de l'antagonisme entre Krim, PPA et le caïd :

Suite à l'attentat, le quotidien Alger Républicain, a rappelé combien de fois, il a signalé les agissements de certains agents de l'administration. Puis il s'est regretté que rien n'ait été fait pour ramener le calme, au contraire la situation avait empiré¹².

La violence coloniale a affecté toutes les régions avoisinantes. Le meurtre de Galliz Ahmed chef du PPA dans la région de Tizi Reniff, dans une embuscade montée par la gendarmerie, avec l'aide de quelques informateurs, a permis de saisir divers documents, qui sont des rapports destinés à Ahmed Mezrena et Mohamed Khider, députés et membres du bureau politique du MTLTD.

Voici à titre d'exemple la Pièce 2 qui est un rapport sur les investigations de la gendarmerie dans le but de la recherche des maquisards du PPA:

«Vendredi 3 octobre 1947, trois gendarmes accompagnés d'un garde-champêtre, Taleb Arab, sont montés fouiller la maison d'Ibarri Arezki, puis l'école d'Ighil Bouremari. En descendant à Tizi-Reniff, Ils ont rencontré un militant PPA, gardien de l'école pendant les vacances passées, le nommé Gallize Mouloud, qu'ils ont arrêté. Ils lui ont reproché d'avoir hébergé des maquisards PPA à l'école, pendant les vacances, et logé des assassin de Mahmoudi Mohamed. Ils l'ont amené à la mairie, où il a été frappé par la gendarmerie et le garde-champêtre. A la prison de la gendarmerie de Dra el-Mizan, il a subi encore plusieurs coups, même à la figure, ce qui lui causé une blessure à la joue... Ce mouchardage à pour auteur Gallize Said et son père Hamitouche, déjà signalé plusieurs fois à la direction »¹³.

L'analyse des archives nous permet de constater le nombre important de pétitions et de requêtes formulées plusieurs mois avant l'attentat par la population et la Djemaa du douar, qui dénonçaient les abus du caïd et de son garde champêtre, ainsi que leur pouvoir excessif. Le Sous-préfet, dans ses comptes rendus affirme qu'il ne s'agit que d'une compagne des nationalistes contre le caïd, qui garde une bonne conduite ; «profondément attaché à la France. Le caïd a toujours refusé de céder une partie quelconque de son autorité. Malgré les menaces de mort qu'il a reçue, malgré les difficultés qui lui ont été soulevées, le caïd n'a accepté aucune compromission»¹⁴.

Ainsi, le caïd du village et son beau-frère le garde-champêtre Mahmoudi, ont engagé une lutte intensive contre les membres du PPA. Cela était convenu avec la montée du nationalisme, tant sur le plan politique, où le MTLTD a été activement engagé dans les élections, que celui de l'organisation paramilitaire avec la création de l'OS. Dehmoune qui rendait des comptes régulièrement à l'administration sur l'activité des nationalistes, était considéré responsable des poursuites contre les

¹¹ ANOM(Aix En Pce), 81f/875, Perlier, compte rendu du voyage du prefet d(Alger en Kabylie, 2 et 3 avril 1947 : 3-9

¹² . Alger Républicain, 31 décembre 1947, Les événements de Dra-el-Mizan.

¹³ . ANOM(Aix En Pce), Algérie, Département d'Alger, 41/222, notice de renseignements, activité du PPA en Kabylie d'après les documents trouvés sur Ghallize Ahmed, 23 novembre 1947.

¹⁴ . ANOM(Aix En Pce), 915/218, Dra El-Mizan, lettre du sous-préfet de Tizi Ouzou au préfet d'Alger, 2 janvier 1948.

éléments du PPA clandestin, ce qui a provoqué la poursuite du fils Belkacem, et l'arrestation de son père et de son frère.

Cette situation a poussé Krim et ses partisans à prendre la décision de la liquidation physique de leur adversaire. 12 jours avant l'homicide, Krim Belkacem avait réuni les délégués du PPA de chaque village des Ouled Yahya Moussa, à la fraction Ait-Atella. Une cinquantaine de personnes auraient assisté à cette réunion. Krim Belkacem et son adjoint Larfi Mohamed ont signalé les agissements du caïd. Krim a déclaré que cet état de choses devait cesser, et que le seul moyen pour cela, est de neutraliser le caïd. Suite à des discussions, l'accord unanime avait eu lieu, et on y avait laissé l'initiative de l'exécution à Krim Belkacem¹⁵.

Donc, l'attentat était commis et monté de toutes pièces par Krim Belkacem, aidé par les habitants du douar qui lui ont remis la somme de 200000 frs. Ce fond a servi pour l'achat des armes du marché de Timezrit¹⁶

Le mercredi 24 décembre, Krim Belkacem a informé ses compagnons, que l'attentat devait être commis le lendemain matin, sur la route d'Oued Ksari, au lieu-dit Askou-Mouh-Saïd, où le caïd devait passer avec son automobile pour se rendre sur le marché de Dra El-Mizan. Le groupe s'était divisé en deux parties. D'après les renseignements, une dernière réunion aurait eu lieu la veille de l'attentat à la maison de Bougheda Akli, le lendemain, Krim et son groupe de 10 personnes, sont placés en embuscade. Une heure et demi après, Cherchar Amar qui était chargé de surveiller la route avec un sifflet, les avait avisés de l'arrivée de la voiture du caïd¹⁷

4. Poursuites judiciaires et répression contre la population

A la suite de l'attentat du 25 décembre 1947, des investigations ont été entreprises par la P. J. et la gendarmerie, elles ont abouti à l'arrestation d'une quarantaine d'individus, accusés de complicité et d'homicide.

4.1. La répression contre la population

La presse coloniale a fait appel à l'emploi extrême de la force. Le Journal d'Alger a tenté d'établir des liens entre les attaques de Bordj Menaiel menées par Mouhammed Bellounis chef local du PPA-MTLD et celle de Dra-el-Mizan, en se demandant : «si les «trublions» de Bordj Menaiel auraient-ils donné des ordres pour que le climat de terreur qu'on avait tenté d'instaurer à Bordj Menaiel, soit étendu à d'autres régions?». Le plus grave selon la même source, l'attentat aurait été effectué dans les mêmes conditions ; l'attaque était dirigée contre des amis de la France, ce n'est là qu'une alerte manquée. Outre, la gendarmerie sur place, des éléments de la P. J. d'Alger ont été mobilisés sur les lieux»¹⁸

A la différence de la presse colonialiste, Alger Républicain et les organes de la presse nationaliste, n'ont pas accordé le même degré d'importance aux événements. Alger Républicain a titré l'un de ses articles sur l'attentat : «Les événements de Dra-el-Mizan ne doivent pas servir de prétexte à une répression collective au douar Yahya-Moussa. Actuellement des forces de police sont sur place, et l'on parle d'amener la troupe dans ce douar, des arrestations ont été opérées, et des maisons ont été saccagées»¹⁹

¹⁵ ANOM(Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra El Mizan, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948. p. 3-4.

¹⁶ ANOM(Aix En Pce), Algérie, Alger, 1K/1147, PRG, district d'Alger, 1945-1949, les menées PPA en Kabylie, le terrorisme, A action policière.

¹⁷ ANOM(Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra El Mizane, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948. p. 3-4.

¹⁸ Journal d'Alger, 26 décembre 1947, Ça continue... à 15 kms de Dra-el-Mizan, un caïd et un garde-champêtre sont attaqués à la mitrailleuse

¹⁹ Alger Républicain, 31 décembre 1947, Les événements de Dra-el-Mizan.

Le jour même de l'attaque, la gendarmerie et la police et le juge d'instruction ont commencé l'enquête, le caïd Dehmoune était le premier qui a fait son témoignage dans lequel il a déclaré que ses agresseurs étaient commandés par Krim Belkacem, PPA notoire, qui tenait le maquis depuis quelques temps²⁰. Des perquisitions ont été effectuées le jour de l'attentat, aux domiciles des suspects²¹

Cela a installé un climat de la crainte. Par exemple au cours des perquisitions, une lettre menaçante rédigée en arabe a été découverte au domicile d'Ali Mellah ben Ahmed-Meziane du douar M'kira, la lettre était destinée au nommé Oubraham Ali du même douar.

Nous reproduisons une partie de la traduction de la lettre :

« Je t'informe de la décision prise contre toi par la justice des musulmans, conforme à la parole de Dieu (O prophète, châtie les mécréants et ceux qui se révoltent contre la religion), ils t'ont condamné à mort; c'est le Parti du Peuple qui t'a condamné à cette peine. Nous, nous avons été chargés de l'exécuter. Si tu acceptes ce que nous t'avons dit, tu seras ainsi sauvé du châtiment d'ici-bas... Nous t'avons demandé 15000 francs, tu les enverras de suite à la personne qui te remettra cette lettre, alors tu éviteras le châtiment. Je dois te dire ce que nous devons faire de cette somme. Nous l'emploierons à l'achat d'armes pour combattre les ennemis des musulmans. La délivrance est proche pour nous. Si tu envoies cet argent, tu seras avec tes frères musulmans... Dis aux personnes qui sont avec toi que nous nous rendons chez eux ces jours-ci... N'oublie pas les musulmans qui luttent pour ta vie et celle de tes enfants. Ménage ta vie avant que tu sois dévoilé par la voie des jeunes qui luttent pour chasser l'ennemis et pour la liberté du pays...».

Un autre tract saisi, adressé aux jeunes : « O, jeunes gens : levez-vous pour aller tuer (lutter), pour votre pays, contre l'ennemis. Vous mourrez en héros, ayez de l'amour propre, vous faire disparaître l'injustice. Vous serez ainsi comme vos ancêtres, vous luttez pour le pays. N'ayez pas peur de la mort »²².

Le 27 décembre, deux jours après l'attentat, un poste de surveillance à Oued Ksari composé d'éléments de gendarmerie et de police mobile, était mis en place, dont le but d'arrêter les «hors-la-loi», qui profitaient des maquis qui bordent la route entre les douars Ouled Yahya Moussa et Boumaghni.²³

Le 23 aout 1949, quatre policiers accompagnés de l'Agha Dehmoune Sliman et de deux miliciens ; Kamour Hamdene et Krim Ouremdane, se présentèrent au domicile de Krim Hadj, père de Krim Belkacem, sous prétexte de la recherche de son fils. Ils ont occupé par la force sa maison, et ont fait choix d'une pièce, et depuis, y vivent aux dépens de la famille²⁴. Le propriétaire, devant cet état de fait, a voulu quitter les lieux avec sa famille, mais deux agents l'en ont empêché.²⁵

Sur les indications de leurs mouchards, les miliciens s'étaient livrés dans tout le douar à d'odieuses exactions. Ils ont retiré à leurs propriétaires des fusils, et ont saccagé les demeures de nombreuses familles, en particulier celles de Cherchar, Oudni et Arabi. Pour longtemps, ils usaient des chantages contre la population, leur demandant de livrer des fusils. Ils ont rassemblé les gens du

²⁰ . Echo d'Alger, 27 décembre 1947

²¹ ANOM (Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra El Mizan, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi-Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948.

²² ANOM(Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra l Mizan. Rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi-Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948.

²³ Ibid, P.2.

²⁴ . Alger Républicain, 1 septembre 1949

²⁵ Etoile Algérienne, 26 septembre 1949, Lutter contre le répression: L'objectif n° 1 des nationalistes algériens, Terreur aux Oulad-Yahya Moussa.

douar, ont leurs interdisant de communiquer avec tous les membres de la famille Krim, sous peine de subir le même sort et de payer une amende de 20000 frs²⁶.

Les familles des maquisards vivaient dans la crainte et sous les menaces permanentes. Selon un rapport établi par le commissaire de la P. J. du département d'Alger, suite à son déplacement dans les régions de tension en Kabylie. Par hasard il a rencontré les pères de Krim Belkacem et de Cherchar, qui ont lui confié la déclaration suivante : «La misère nous étouffe, non seulement les inspecteurs de sûreté et les gendarmes viennent chez nous pour chercher mon fils et les autres, mais nos voisins et les gens du douar menacent de détruire nos gourbis»²⁷

L'Etoile Algérienne (journal de la fédération de France du MTLD) a retenu la leçon des exactions, en affirmant :

«Le colonialisme ne reculera pas devant nos vaines protestations, ou devant des actions tapageuses, il ne reculera pas tant qu'il sentira devant lui le peuple intimidé et subissant la répression comme une fatalité, au même titre que la grêle ou les inondations. Le colonialisme ne reculera que lorsqu'il verra que le peuple a compris qu'il est dans ses possibilités d'agir contre la répression ; il sera effrayé lorsqu'il verra que le peuple, loin d'être abattu par ses exactions, est au contraire décidé par elles à s'organiser, à se grouper et à mener une action de masse, afin d'y mettre un terme. Cette lutte sera d'autant plus efficace si elle est menée à travers tout le pays, si tous les algériens se rendent solidaires de leurs frères de Kabylie. C'est là une tâche urgente et importante»²⁸.

4.2. Les arrestations

Les forces de l'ordre ont successivement appréhendé la majorité des suspects impliqués dans l'attentat visant l'agha Dehmoune. La presse coloniale a salué les efforts de la police, toute en rassurant ses lecteurs ; le Journal d'Alger et l'Echo d'Alger faisaient souvent des comptes rendus des opérations d'arrestation menées par la police et la gendarmerie. Selon le Journal d'Alger, grâce à la perspicacité du juge d'instruction(Gonvolin), des forces de la police et de la gendarmerie, les agresseurs du garde-champêtre et du caïd Dahmoun ont pu être identifiés²⁹.

Le tribunal de Tizi-Ouzou a émis 31 mandats de dépôt, dont 3 pour homicide volontaire³⁰. Le premier arrêté était Hamane Mohamed. Lors de son arrestation le 4 janvier 1948, par la P. J. et la gendarmerie, il était armé d'une mitraillette et trois chargeurs et de 270 cartouches. Il était en compagnie de Kacha Lounès, PPA notoire³¹. Interrogé par la PRG, il a reconnu avoir participé à l'attaque contre le caïd Dahmoune, et avoir juré sur le coran fidélité au PPA, il a précisé que leur groupe était armé de 7 mitraillettes³².

²⁶ Ibid.

²⁷ ANOM (Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Gl Algérie, 9 CAB/106, rapport du commissaire divisionnaire de la PJ chef de la brigade mobile du département d'Alger, 28 Aout 1948.

²⁸ Etoile Algérienne, 26 septembre 1949, Lutter contre la répression: L'objectif n° 1 des nationalistes algériens, Terreur aux Oulad-Yahya Moussa.

²⁹ Journal d'Alger, 6 janvier 1948, Terrorisme en Kabylie, Deux des assassins du garde champêtre Mohamedi sont arrêtés.

³⁰ ANOM(Aix En Pce), Algérie, Département d'Oran//102, lettre du préfet d'Alger au gouverneur Gl, 31 janvier 1948.

³¹ ANOM(Aix En Pce), Algérie, Alger, 1K/1147, PRG, district d'Alger, 1945-1949, les menées PPA en Kabylie, le terrorisme, A action policière.

³² ANOM(Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra el Mizane, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948. p. 7.

Selon Haman, toute l'activité politique du douar Ouled Yahya Moussa était menée par Krim Belkacem, secondé par Larfi Mohamed. Krim Belkacem était également le chef des maquisards, avec comme lieutenant, Chadli Hocine³³.

Larfi Mohamed, lors de son arrestation a reconnu avoir adhéré à PPA, avoir juré fidélité sur le coran, et seconder Krim Belkacem dans son activité politique. Il a indiqué que Ali Mellah était le chef du PPA du douar M'Kira. Par ailleurs, Bougheda Akli était appréhendé, il a nié avoir reçu chez lui des personnes la veille de l'attentat³⁴.

Les derniers des arrêtés, étaient Talah Mohamed, Moussaoui Ahmed, Talah Mohamed, qui est était arrêté en 1949 à Alger, et a tenté de faire usage de son arme, mais il fut maîtrisé. Tandis que Moussaoui, il était appréhendé à Mostaganem. L'enquête de la police a pu confirmer que Moussaoui et autres dangereux maquisards ont participé à l'attaque de la poste d'Oran.³⁵

4.3. Le procès :

Le 13 novembre 1951 se sont comparus devant la Cour d'assises de Tizi Ouzou, plusieurs participants à l'attaque du 25 décembre 1947 ; Chadli Hocine, Talah Mohamed, Hammane Mouhamed, Mahour Ali, Hadou et Hadj Ahmed et Moussaoui Mohamed. Vernet, le commissaire de P. J. de Tizi-Ouzou a rappelé comment il avait procédé à l'arrestation de l'accusé Hamane Mohand et quelles déclarations que ce dernier lui a fait. Puis, le procureur Ricard réclama la peine capitale contre les inculpés, sauf Mahour Ali, aux travaux forcés. De son côté, la défense a demandé l'acquittement. Après la plaidoirie, la Cour a rendu le verdict, le 14 novembre 1951 ; Tous les détenus sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité, sauf Mahour Ali qui se voit infligé 5 ans de travaux forcés. Ceux qui sont en fuite; Cherchar Ameur, Arab Amar, Oudhi Aomar, Dif Amar, Amrane Ameur, Krim Belkacem, sont condamnés à la peine de mort³⁶.

En appel devant la cour d'Assises d'Oran, le 10 juin 1953, c'est à dire six ans après l'attentat, Chercher qui avait averti de l'arrivée de l'automobile, a précisé que son rôle lui avait été imposé la veille de l'attentat par le principal exécutant, Krim Belkacem³⁷.

Le procureur a demandé, le bagne à vie pour les inculpés. La défense a essayé de faire admettre la thèse des aveux non valables. Pour le maître Ammar Ben Toumi, en Kabylie l'homme ne peut se considéré comme homme, que s'il possède une arme. Selon lui, c'est la haine d'un caïd pratiquant la terreur, et l'envahissement du douar par la police qui ont provoqué le drame. Roberte Thuveny a évoqué les contradictions et les irrégularités des procès-verbaux de la Police, Stibbe voit dans les accusés, cinq braves paysans poursuivis par la haine farouche de policiers tortionnaires³⁸.

Après les délibérations, la Cour a prononcé avec les verdicts suivant : Hadou El-Hadj, Chadli Hocine, Talah Mohamed, Moussaoui Mohamed et Hamane Mohamed ont été condamnés à 20 ans de travaux forcés. La partie civile obtient 500000 frs, de dommages d'intérêts pour la veuve du garde-champêtre, et 300000 frs pour chacun de ses quatre enfants³⁹.

³³ ANOM(Aix En Pce), Algérie, département d'Alger, 4i/225, dossier 3, Agression contre le Caïd Dahmoune et le garde-champêtre Mohammedi, C. M. Dra-el-Mizan, 25 Décembre 1947, Rapport du chef de poste de la PRG de Tizi Ouzou le 5 janvier 1948.

³⁴ ANOM(Aix En Pce), Algérie, Département d'Alger, 4i/225, dossier: Enquêtes, Rapport du capitaine Rinsant commandant de la section de gendarmerie de Tizi Ouzou, 24 février 1948.

³⁵ ANOM(Aix En Pce), 1K/1147, PRG, district d'Alger, 1945-1949, les menées PPA en Kabylie, le terrorisme, attaque de la poste d'Oran.

³⁶ Dépêche Quotidienne, 15 novembre 1951, op. cit. Echo d'Alger, 15 novembre 1951, op. cit.

³⁷ Echo d'Oran, 05 juin 1953, Devant la Cour d'assise d'Oran, 6 tueurs Kabyles du PPA vont répondre de l'assassinat d'un garde champêtre.

³⁸ Echo d'Oran, 12 juin 1953, 20 ans de travaux forcés aux 5 tueurs kabyles.

³⁹ Ibid

Conclusion

En examinant les éléments présentés dans cet article, on peut en tirer diverses déductions. L'attaque survenue le 25 décembre 1947 contre le caïd Dehmoun, n'était guère un simple fait divers, mais un événement plein de significations politiques, un événement qui résume la situation des Algériens sous l'occupation française et leur lutte émancipatrice.

Les agissements du caïd Dehmoun ne reflétaient qu'une pratique courante à travers toute l'Algérie. Elle résume le régime du sabre arbitraire dont vivaient les Algériens des compagnes. Le système du caïdat étant devenu obsolète, subissait de nombreuses contestations. Néanmoins, les autorités coloniales ont été restées attachées à ce régime archaïque. Pour sa part, la population du douar Ouled Yahia Moussa par le biais de la Djemaa, avait formulé plusieurs requêtes auprès des autorités locales. Cependant, l'administrateur et le sous-préfet ont réaffirmé leur confiance envers le caïd contesté, ce qui a développé un mécontentement populaire grandiose, alimenté par une propagande nationaliste violente.

S'appuyant sur l'aide de la population de son douar, Krim Belkacem a décidé de rendre la justice lui-même. Ce qui indique que la population était davantage sous l'emprise de Krim et de son parti que sous celle des autorités.

Bien que l'initiative de l'attaque revienne à Krim, il est important de signaler qu'il n'avait pas agi seul ; il a plutôt convoqué une cinquantaine de délégués représentant les douze fractions du douar Ouled Yahya Moussa, qui ont unanimement approuvé la décision de se débarrasser du caïd. Témoignant ainsi, leur dévouement qui implique leur responsabilité collective.

Cela dément les arguments colonialistes, qui tendent à réduire l'attentat à une simple rivalité familiale. Il est évident qu'à l'exemption de quelques proches du caïd, la totalité de la population du village a soutenu Krim Belkacem, le leader local du PPA.

L'attentat a eu un impact inaltérable sur la population et les autorités, qui étaient déterminée à appréhender les auteurs, pour imposer la paix française.

Pour atteindre cet objectif, comme en mai 1945, une milice a été créée, se livrant à des manœuvres atroces contre le douar Oulad Yahya Moussa. La maison de Krim a été occupée à différentes reprises, et pendant plusieurs semaines. Des gestes d'intimidation destinés à exercer une punition collective contre la population qui soutient les nationalistes et les maquisards.

Dans leur attaque, les assaillants étaient équipés d'un arsenal de guerre, comprenant sept mitraillettes et deux fusils de guerre. La nouveauté en comparaison à la période de l'avant-guerre, réside dans l'usage par les maquisards des mitraillettes. Ce qui leur confère un certain prestige et une certaine assurance psychologique, les plaçant sur un pied d'égalité avec les forces de l'ordre. C'est ainsi, qu'on trouve que malgré la présence d'une compagnie de tirailleurs, dans la commune de Dera el-Mizan, des voix sont élevées, dans les milieux colonialistes, réclamant plus de rapports de force.

Bien que les années se soient écoulées, les forces de sécurité n'ont toujours pas réussi à arrêter Krim Belkacem, et ce malgré la brutalité de la répression exercée sur la population. Il est clair que le groupe de Krim a continué à jouir d'un grand prestige parmi la population, qui a veillé à le protéger, l'approvisionner et lui fournir les renseignements nécessaires pour mener une vie d'un «hors la loi». À la veille de la guerre de libération nationale, Krim était déjà préparé, à la tête d'un groupe de maquisards dévoué à la cause libératrice nationale.

En final, l'attaque du 25 décembre 1947 sur le caïd Dehmoun, a marqué le début de l'engagement révolutionnaire de Krim Belkacem, sept ans avant le déclenchement de la révolution algérienne. À la tête d'un groupe armé, il a réussi à former les premiers maquis kabyles. Suite à leur condamnation par contumace à la peine capitale, La lutte pour les maquisards sous le commandement de Krim était une question de survie. De ce fait, ils sont devenus intransigeant

envers quiconque pouvant représenter une menace à leur existence et leur liberté. Ils ont donc, répondu l'effroi parmi les milieux colonialistes et au sein des Algériens qui les servaient.

Bibliographique :

- Les archives.

1. ANOM (Aix En Pce), 915/218, Dra El-Mizan, lettre du sous-préfet de Tizi-Ouzou au préfet d'Alger, 2 janvier 1948.
2. ANOM (Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra El Mizan, rapport du commissaire Vernet Vigile chef de la brigade mobile de Tizi-Ouzou au commissaire divisionnaire de la PJ d'Alger, 19 janvier 1948.
3. ANOM (Aix En Pce), Algérie, 915/218, dossier Dra l Mizan, documents saisies.
4. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Alger, 1K/1147, PRG, district d'Alger, 1945-1949, les menées PPA en Kabylie, le terrorisme, action policière.
5. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Alger, 1K/1147, PRG, district d'Alger, 1945-1949, les menées PPA en Kabylie, le terrorisme, attaque de la poste d'Oran.
6. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Département d'Alger, 4i/225, dossier: Enquêtes, Rapport du capitaine Rinsant commandant de la section de gendarmerie de Tizi Ouzou, 24 février 1948.
7. ANOM (Aix En Pce), Algérie, département d'Alger, 4i/225, dossier 3, Agression contre le Caïd Dahmoune et le garde-champêtre Mohammedi, Commune mixte de Dra-el-Mizan, 25 Décembre 1947, Rapport du chef de poste de la PRG de Tizi-Ouzou le 5 janvier 1948.
8. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Département d'Oran//102, lettre du préfet d'Alger au gouverneur Gl, 31 janvier 1948.
9. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Général d'Algérie, 7G/1411, Mehamdi, Krim, Ouamrane, service général des renseignements généraux, notice de renseignements.
10. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Général d'Algérie, 8 CAB/103, Rapport du commissaire de la PRG, d'Alger, Tizi Ouzou, 30 mars 1947.
11. ANOM (Aix En Pce), Algérie, Gouvernement Général d'Algérie, 9 CAB/106, rapport du commissaire divisionnaire de la PJ chef de la brigade mobile du département d'Alger, 28 Aout 1948.

- Les études (Ouvrages et articles)

1. Courrière Y. (1990), la guerre d'Algérie, 1954-1957, fils de la toussaint, le temps des léopards, Robert Laffont, Paris.

- La presse (les journaux).

1. Alger Républicain, 1 septembre 1949.
2. Alger Républicain, 31 décembre 1947.
3. Dépêche Quotidienne, 15 novembre 1951.
4. Echo d'Alger, 15 novembre 1951.
5. Echo d'Alger, 27 décembre 1947.
6. Echo d'Oran, 05 juin 1953.
7. Echo d'Oran, 12 juin 1953.
8. Etoile Algérienne, 26 septembre 1949..
9. Journal d'Alger, 16 mai 1949.

10. Journal d'Alger, 26 décembre 1947.
11. Journal d'Alger, 28-29 décembre 1947.
12. Journal d'Alger, 4 mai 1949.
13. Journal d'Alger, 6 janvier 1948.
14. Journal d'Alger, 16 novembre 1948.